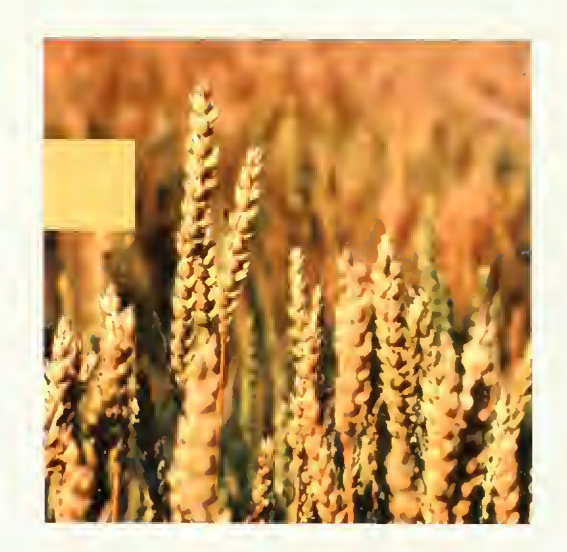


# LES SUCCÈS DU CSA DANS LA RÉGION DE L'ONTARIO



## Cultiver l'avenir à partir du Cadre stratégique pour l'agriculture de l'Ontario

Avec la collaboration directe des producteurs agricoles et des transformateurs, le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) de l'Ontario a, ces cinq dernières années, appuyé avec succès un grand nombre de programmes novateurs dans cinq piliers distincts :

- Gestion des risques de l'entreprise
- Environnement
- Salubrité et qualité des aliments
- Renouveau
- Science et innovation

Le CSA, un partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et l'industrie, a été conçu pour favoriser le succès et la prospérité du secteur agroalimentaire. En vertu de cette initiative, le Canada et l'Ontario ont investi plus de 1,7 milliard $ dans le secteur agroalimentaire ontarien. La majorité des fonds, soit 1,5 milliard $, ont été consacrés à des programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE). Pour favoriser le succès du secteur en ce qui a trait aux autres piliers, le Canada a investi 141 millions $ et l'Ontario 94 millions $. De plus, l'industrie agroalimentaire a contribué un montant similaire, en plus d'une contribution indirecte en participant aux programmes à frais partagés du CSA.

Il ne fait aucun doute que le CSA Canada-Ontario a eu des effets positifs sur le secteur. Entre 2003 et 2008, les programmes fédéraux-provinciaux du CSA ont eu d'excellents résultats :

- Achèvement de 13 700 projets environnementaux à frais partagés;
- Engagement de plus de 4 700 participants dans des programmes de gestion d'entreprise agricole;
- Aide à des centaines d'entreprises novatrices de l'industrie agroalimentaire et de la bioindustrie;
- Mise en place de systèmes de salubrité dans 665 installations de transformation d'aliments;
- Solide plate-forme de gestion des risques pour l'ensemble des producteurs.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent de concert avec la communauté agricole afin d'élaborer de nouveaux programmes en vertu de l'accord-cadre Cultivons l'avenir. Un nouvel ensemble de programmes de GRE stimulés par la demande a été déployé. Il s'agit des premiers programmes du cadre Cultivons l'avenir , lequel permettra d'injecter 1,3 milliard $ dans le secteur pour d'autres types de programme au cours des cinq prochaines années au Canada.

Plus qu'un simple cadre stratégique agricole, Cultivons l'avenir vise à jeter les bases d'une industrie rentable et novatrice qui saisit les occasions en répondant aux demandes du marché, en plus de contribuer à la santé et au bien-être des Canadiens. Pour faciliter la transition vers Cultivons l'avenir en 2009, les programmes actuels au titre du CSA demeureront en vigueur pour une période maximale d'un an.

Pour de plus amples renseignements sur le cadre stratégique Cultivons l'avenir, visitez le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada au **agr.gc.ca/cultivonslavenir** ou le site Web du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario au **omafra.gov.on.ca/french/policy/apf/index.html**.

## *Dans ce numéro :*




Information de publication :

Bulletin du CSA -
Cadre stratégique pour
l'agriculture en Ontario



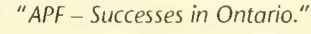


N° cat. A22-474/2008F

ISBN 978-0-662-04916-6

N° AAC 10750F

*Also available in English under the title: "APF – Successes in Ontario."*






# La science et l'innovation à nos portes ■ Les projets de science et d'in

**La science et l'innovation sont au coeur des efforts** visant à porter le Canada au rang de chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement. Les progrès scientifiques et technologiques du secteur agroalimentaire stimulent le développement d'un large éventail de nouveaux produits industriels, de produits de santé et de produits à finalité nutritionnelle issus de végétaux, d'animaux et de micro-organismes. L'Ontario est un terreau fertile en recherche et en innovation pour le secteur agroalimentaire. Par le biais du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), cinq projets de science et d'innovation (S-I) ont été financés en Ontario, en plus du programme de recherche et développement Canada-Ontario (Canada-Ontario Research and Development – CORD).

*Les cinq projets de S-I en Ontario sont les suivants :*

Le projet Soy 20/20, consistant à mener le secteur du soja vers une chaîne d'approvisionnement élaborée et lui permettre de saisir des occasions dans le secteur des sciences de la vie;

Le projet BioEnterprise, un agent de commercialisation visant à accélérer le développement et le succès commercial des nouvelles entreprises basées sur le savoir dans les secteurs des produits agroalimentaires et des produits biologiques;

L'Institut de recherche agricole de l'Ontario a administré le Fonds de R-D sur les carburants de remplacement renouvelables, le Fonds d'innovation en sciences de la vie et en agroalimentaire, et a mené une étude sur l'innovation et la commercialisation en matière de technologie agricole en Ontario, laquelle comportait des recommandations stratégiques visant à encourager l'innovation et la commercialisation dans les secteurs agricole, alimentaire et bioéconomique de l'Ontario.

Le projet MaRS Landing, dont le mandat est de « créer un lien entre l'agriculture, les aliments et la santé », en mettant les gens en contact pour faire évoluer la recherche et l'innovation en agroalimentaire et en santé. Le projet consiste à établir des réseaux, à faciliter la collaboration, à appuyer la commercialisation initiale et à promouvoir la recherche et l'innovation.

Ontario Agri-Food Technologies (OAFT) travaille de concert avec les organisations agricoles et les groupes de producteurs spécialisés afin d'élaborer du matériel de communication décrivant les avantages et les mesures de protection des produits biologiques, de même qu'une série de séminaires comme le Forum annuel sur l'innovation en agroalimentaire afin d'accroître la sensibilisation.

Le CORD était un programme de financement administré par le Conseil de l'adaptation agricole (CAA). Les fonds provenaient d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du Ministère de l'Agriculture, des Aliments et des Affaires rurales de l'Ontario conformément au Cadre stratégique pour l'agriculture. L'objectif du CORD était de consolider le positionnement concurrentiel à long terme du secteur agroalimentaire de l'Ontario et d'accroître sa diversité.

Evo Foods, division de « Meatless Gourmet » établie en (
deux ans dans les secteurs de la planification commercia
d'affaires.

« Les représentants de Soy 20/20 ont la bonne mentalit
à eux et développons des produits novateurs grâce à leu
des opérations, evo Foods.

Soy 20/20 a aidé evo Foods à repérer une source de pro
produits, l'a mise en contact avec des experts de l'indus
ses produits, l'a aidée à analyser et à développer ses plar
permis d'entrer en contact avec des collaborateurs chev
développement d'affaires. Soy 20/20 continue d'étudier
Foods sur une base régulière.

« Soy 20/20 a offert à evo Foods une aide stratégique d
maintenant tout un éventail d'aliments « réconfortants »
emballés. Ces produits sont de plus en plus recherchés
explique Jeff Schmalz, directeur exécutif du projet Soy 2

En 2007 seulement, Soy20/20 a collaboré avec 16 entre
chercheurs. Sous le régime du CSA, Soy20/20 a travaillé

L'aide et le soutien du projet BioEnterprise ont permis
*Vinifera For Life* (« vinifera pour la vie ») est une idée orig
chef cuisinier et la proximité avec la région vinicole de N
fabriqué à partir de résidus de raisins de cuve.

*Vinifera For Life* consiste à recueillir les pépins et la pelure
comme engrais par les vineries – pour en faire un ingréd
et les pâtes gastronomiques et d'autres produits. Il a été
bénéfiques pour la santé; le produit de Walpole contien
multitude de maladies, dont le cancer.

Au départ, *Vinifera For Life* a retenu les services de BioEn
du financement et faire appel à un avocat spécialisé en
fabrication de la poudre de raisin et assurer la protectio
de BioEnterprise a recommandé son utilisation à des pâ
distribution a été élaborée. Au milieu de 2007, BioEnter
investisseurs providentiels et à du financement par capi
donc réunis pour que *Vinifera For Life* passe du rêve à la
BioEnterprise continue de l'appuyer.

« Depuis que nous avons rencontré Dave Smardon de B
nous obtenons des réponses à chacune de nos question
ont fait plus! », soutient Mark Walpole, *Vinifera For Life.*

# Contrôle de la salubrité et de la qualité des aliments

## Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments : un bienfait des plus avantageux pour l'industrie

*Le Programme canadie*
*salubrité, de contrôle d*
*ont été investis par les*

***En tant qu'élément clé du CSA, le PCSQA comporte trois volets :***

- Développement des systèmes
- Mise en œuvre à la ferme
- Initiative de salubrité des aliments



Les deux premiers volets sont pris en charge à l'échelle nationale. Le volet Initiative de salubrité des aliments (ISA), pris en charge par le Ministère de l'Agriculture, des Aliments et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), comporte trois éléments de financement : mise en œuvre, rayonnement et recherche et développement.

Dans le cadre du volet Mise en œuvre, les transformateurs d'aliments de l'Ontario ont reçu un financement pour élaborer, mettre en place et entrete des systèmes de salubrité dans leurs installations. Les transformateurs pouvaient recevoir jusqu'à 15 000 $ pour l'adoption de bonnes pratiques de fabrication (BPF) et jusqu'à 29 000 $ pour la mise en place d'un système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (en anglais, HACCP)

Grâce au programme de l'ISA, 665 usines de transformation de l'Ontario on élaboré et (ou) mis en œuvre des BPF ou des programmes HACCP. Ces usine sont variées; elles englobent tant de petites entreprises de désossage que de grandes entreprises de fabrication.

Dans le cadre du volet Rayonnement, des projets pilotes ont été financés pour la mise en œuvre des certifications Avantage BPF, Avantage HACCP ou Avantage HACCP Plus (incluant la biosécurité et la traçabilité). L'ISA a fait ap à un conseiller pour travailler avec les usines admissibles à l'élaboration et à mise en œuvre de leurs systèmes de salubrité. Tous les frais liés au processus certification ont été remboursés aux usines.

Vingt installations de salubrité des aliments ont participé aux projets pilotes, lesquels consistaient à travailler avec le conseiller pour élaborer et mettre en

## ation ajoutent de la valeur à l'industrie agroalimentaire de l'Ontario.

, travaille avec le projet Soy 20/20 depuis ressources humaines et du développement

trouvons une foule de nouvelles idées grâce lynamique », souligne Suzanne Merrell, chef

le soja de qualité supérieure pour ses 'aromatisation des aliments pour rehausser ivités et de commercialisation, et lui a qui l'ont aidée à gérer ses activités de ivelles possibilités pour les produits d'evo

ande utilité. L'entreprise commercialise de soya délicieux et soigneusement létaillants et les consommateurs canadiens »,

dont neuf nouvelles firmes et trois nouveaux s de 35 projets avec diverses entreprises.

ier vie à un concept des plus novateurs. Mark Walpole, dont l'instinct naturel de ont mené à l'élaboration d'un produit santé

sins – qui autrement sont jetés ou utilisés udreux de première qualité pour le pain itré que les raisins de cuve ont des vertus grédients reconnus pour combattre une

pour élaborer un plan d'affaires, rechercher d'invention pour définir le processus de ctuelle du produit. Ultérieurement, l'équipe t à des chefs cuisiniers, et une stratégie de ait amassé plus de 400 000 $ grâce à des sque. Tous les éléments stratégiques étaient L'entreprise est toujours en développement et

prise et qu'il nous a présentés à son équipe, ont pas seulement tenu leurs promesses, ils en

« La grande majorité des entreprises en phase de démarrage ont besoin à la fois de gestionnaires expérimentés ET de capital d'investissement. BioEnterprise prend en charge ces deux éléments déterminants à l'aide d'un modèle intégré, ce qui multiplie les chances de réussite en matière de commercialisation. L'entreprise *Vinifera For Life* est entrée en contact avec nous il y a 24 mois. Aujourd'hui, elle vend un produit breveté novateur à l'industrie de l'alimentation et au secteur culinaire », souligne Dave Smardon, président, BioEnterprise.

Le mandat de MaRS Landing consistant à créer des liens entre le secteur de l'agriculture et celui de la santé, et entre les aliments et la santé, est particulièrement important pour une population vieillissante. Un partenariat entre l'institut de recherche sur le vieillissement RBJ Schlegel-Université de Waterloo et l'université de Guelph a pour tâche de s'assurer que les aliments et la nutrition jouent un rôle de premier plan dans la prévention des maladies et la planification des soins de longue durée. L'objectif de l'institut, qui a accès à 3 000 résidants d'établissements de soins de longue durée en Ontario, est de favoriser la qualité de vie et le bonheur des personnes âgées.

« Nous sommes ravis d'avoir collaboré avec l'institut de recherche sur le vieillissement de l'université de Waterloo et les facultés des sciences de l'alimentation et de la nutrition de l'université de Guelph pour les aider à saisir les occasions de S-I de plus en plus nombreuses en matière d'alimentation et de santé pour la population vieillissante », affirme John Kelly, directeur exécutif, MaRS Landing.

Ontario Agri-Food Technologies (OAFT) a mis sur pied le Forum sur l'innovation en agroalimentaire, où les plus récentes technologies agroalimentaires sont présentées. Créé en 2005, le Forum consiste à réunir l'industrie, les gouvernements, les universités et les producteurs afin de stimuler l'innovation du secteur agroalimentaire de l'Ontario.

Lors du Forum sur l'innovation en agroalimentaire de 2008 à Ridgetown, Ontario, Dean Tiessen, président de Pyramid Farms à Leamington, Ontario, de même que Frank Dohleman, de l'université de l'Illinois, ont amorcé une recherche coopérative sur le miscanthus (une graminée vivace à croissance rapide) comme charge d'alimentation potentielle pour la production de biocarburant. Pyramid Farms est une serre de légumes qui souhaite devenir autonome au plan énergétique. L'entreprise a opté pour le miscanthus comme culture la plus probable pour chauffer sa serre à l'aide de biomasse. Tiessen cherche aussi des moyens de réduire les coûts associés à l'aménagement de champs de miscanthus et souhaite commercialiser des outils de démarrage pour aider les autres agriculteurs.

« Ma collaboration avec Frank Dohleman sur le projet de culture du miscanthus à des fins énergétiques m'a été d'un grand secours pour concrétiser mon projet d'autonomie énergétique pour ma serre. C'est au Forum sur l'innovation en agroalimentaire à Ridgetown que nous nous sommes rencontrés », souligne Tiessen.

« Plus de 1 300 représentants ont participé au Forum sur l'innovation en agroalimentaire 2008, tenu conjointement avec la Southwest Agricultural Conference à Ridgetown. Le message était bien clair : les agriculteurs constituent l'un des groupes les plus novateurs de notre société, tant pour découvrir de nouveaux produits que pour adapter les technologies des quatre coins du monde à leurs conditions locales », a fait remarquer Dr Gord Surgeoner, président, Ontario Agri-Food Technologies, Guelph, Ontario.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent de concert avec la communauté agricole afin d'élaborer des nouveaux programmes qui favoriseront la capacité concurrentielle et l'innovation du secteur en vertu de l'accord-cadre *Cultivons l'avenir.*

*ubrité et de qualité des aliments (PCSQA) a été conçu pour aider l'industrie agroalimentaire à élaborer et à mettre en place des systèmes de é et de traçabilité approuvés par le gouvernement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. En Ontario, environ 80 millions $ ements fédéral et provinciaux pour appuyer l'évolution des programmes de salubrité dans l'industrie agroalimentaire de l'Ontario.*

euvre les programmes de salubrité. Dans le cadre de ces projets, des études cientifiques et des analyses commerciales ont été effectuées. L'information ecueillie par ces projets pilotes est présentement intégrée au développement les ressources des programmes de salubrité afin d'en améliorer l'exécution par es parties intéressées.

« Nous voyons le programme HACCP comme un outil important qui nous iide à consolider notre présence dans nos marchés d'exportation et à les iccroître. Nous sommes conscients que sans l'aide financière de l'Initiative de alubrité des aliments, une entreprise de notre taille ne serait pas en mesure le déployer un système HACCP », mentionne Jamie Slingerland de la vinerie 'illitteri Estates.

.e volet Recherche et développement a permis de financer des projets pilotes le traçabilité et des programmes incitatifs pour les petites et les moyennes nstallations, de même que les installations provinciales et fédérales, dans la :haîne agroalimentaire de l'Ontario.

Cent vingt installations, incluant des producteurs primaires et des usines le transformation, ont élaboré et mis en place des systèmes de traçabilité idaptés. En vertu du programme, toutes ces installations devaient être en mesure de démontrer leur conformité aux normes *Can-Trace* et d'effectuer un rappel simulé.

Vingt installations, incluant des vineries, de transformateurs de viande et des producteurs de légumes, ont participé aux projets pilotes de traçabilité. Avec l'aide des conseillers, ils ont évalué leurs besoins et choisi le système de traçabilité adéquat. Les entreprises qui ont mis en place un tel système ont amélioré leur efficacité de production et le contrôle de leurs stocks.

Dans le cadre du volet Recherche et développement, des initiatives de surveillance ont également pu être financées à l'échelle provinciale.

Parmi les projets de grande envergure sous surveillance, on retrouvait des études sur les taux de cadmium, une évaluation des résidus environnementaux et médicamenteux dans le lait cru, de même qu'un projet consistant à mesurer les charges pathogènes dans les légumes à feuilles. Ces résultats seront intégrés aux meilleures pratiques en production alimentaire.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent de concert avec la communauté agricole afin d'élaborer des nouveaux programmes conformes aux priorités sociales définies dans l'accord-cadre *Cultivons l'avenir.*

# Mise à jour des compétences en exploitation agricole

## Les programmes du pilier Renouvellement offrent une tranquillité d'esprit et améliorent les résultats des exploitations agricoles.

La planification d'entreprise en agriculture a pour effet de diversifier les possibilités qui s'offrent aux producteurs. Pour certains, il s'agit d'améliorer les résultats actuels en restructurant leur profil de financement ou en élaborant un plan de relève. D'autres chercheront à optimiser l'utilisation de leurs ressources, à prendre de l'expansion ou à diversifier leurs activités.

Le principal objectif des producteurs qui participent à ces programmes est de « prendre le changement en main », souligne Rick Kush, agent des programmes pour Agriculture et Agroalimentaire Canada. « Avec l'aide de conseillers externes, ils sont déterminés à faire les changements les plus logiques au plan stratégiques ».

Pour la famille Graham, qui possède et exploite Breezy Acres Farm, une entreprise de bœuf commercial près de Blackstock, en Ontario, la planification d'entreprise s'est révélée des plus utiles pour se préparer pour l'avenir.

Harvey Graham et son épouse Joan, avec l'aide du service d'évaluation de l'exploitation agricole (EEA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, ont entrepris d'évaluer la viabilité de leur ferme. Leur fils, Mark Graham, prévoit prendre les rênes de l'entreprise et les Grahams voulaient s'assurer que cette dernière continuerait d'être rentable.

Moyennant des frais de base de 100 $, le service EEA rembourse jusqu'à cinq jours de consultation professionnelle afin d'évaluer la situation d'une exploitation agricole et, au besoin, définir un plan d'action pour réaliser ses objectifs.

Grâce à l'EEA, les Grahams ont eu la confirmation que leur ferme était une entreprise viable et qu'elle continuerait de subvenir aux besoins de leur famille à long terme.

« C'était très satisfaisant et rassurant pour nous tous, a-t-il affirmé. L'agriculture est une activité d'affaires de grande envergure qui nécessite de bonnes techniques de gestion, et c'est exactement ce que l'EEA nous a permis de développer ».

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent de concert avec la communauté agricole afin d'élaborer des nouveaux programmes qui favoriseront la capacité concurrentielle et l'innovation du secteur en vertu de l'accord-cadre *Cultivons l'avenir*.

En vertu du pilier Renouvellement du CSA, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à soutenir les entreprises agricoles de l'Ontario par divers moyens. Les programmes mis sur pied étaient à la fois souples et novateurs.

*Par exemple :*

- Le programme Service canadien de développement des compétences en agriculture (SCDCA) a aidé les familles agricoles à perfectionner leurs aptitudes et à se former pour l'avenir.
- Le programme Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC) a réuni des producteurs et des conseillers en exploitation agricole afin d'envisager différentes options.
- L'initiative Agricultural Management Institute (AMI) a procuré du financement pour favoriser le perfectionnement des compétences en gestion d'entreprise, le développement des ressources et continue d'offrir des idées, des ressources, des liens et des outils d'affaires par le biais de ce site Web : **takeanewapproach.ca**.
- Le Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEEPVA) a aidé les producteurs et les entreprises à explorer les marchés à valeur ajoutée et à y faire leur entrée.
- Le programme Services spécialisés de planification d'entreprise (SSPE) a aidé ses participants à engager un conseiller professionnel afin d'élaborer un plan détaillé pour s'attaquer à des enjeux spécifiques tels que la succession, l'expansion, la diversification et les ressources humaines.
- L'outil financier interactif Critères de réussite aide à évaluer le rendement et le potentiel de rentabilité des fermes. On peut le consulter en ligne au **agr.gc.ca/compare**.

*En date du 31 mars 2008, sous le régime du CSA :*

- 2 638 producteurs ontariens ont participé au programme Évaluation de l'exploitation agricole;
- 294 producteurs ontariens ont participé au programme SSPE;
- 21 producteurs ontariens ont participé au PAVE;
- 1 741 producteurs ontariens ont participé au programme SCDCA;
- 32 projets étaient financés par l'AMI.



*« Grâce à ces programmes, beaucoup plus de producteurs ont la possibilité de faire appel à des conseillers indépendants, explique Peter Vander Zaag, cultivateur de pommes de terre de la région d'Alliston. Ces conseils d'experts peuvent nous permettre de saisir des occasions que quiconque d'entre nous aurait cru hors de portée ».*

Entre avril 2005 et le 31 mars 2008, sous le régime du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) de l'Ontario :

- Plus de 12 000 producteurs ontariens ont participé à la troisième édition de l'atelier sur les plans environnementaux des fermes (PEF) et plus de 8 600 PEF ont été passés en revue par les pairs et jugés adéquats;
- Plus de 13 700 projets environnementaux bénévoles à frais partagés ont été finalisés;
- 60 millions $ ont été investis par le gouvernement fédéral, 21 millions $ ont été investis par le Ministère de l'Agriculture, des Aliments et des Affaires rurales de l'Ontario, et les agriculteurs de l'Ontario ont investi environ 100 millions $ dans des programmes environnementaux bénévoles;
- Chaque dollar investi par le gouvernement fédéral a fait l'objet d'une contrepartie d'autres sources de financement à raison de plus de 2 pour 1, ce qui inclut les contributions en espèces et en nature des producteurs et le soutien du gouvernement provincial et des organismes environnementaux.

Une fois qu'un PEF est jugé adéquat, les producteurs admissibles peuvent recevoir une aide financière et technique au titre du Programme de gérance agroenvironnementale Canada-Ontario, du Programme de couverture végétale du Canada et du Programme d'approvisionnement en eau Canada-Ontario. Ces trois programmes à frais partagés associés au PEF ont été appuyés par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Ministère de l'Agriculture, des Aliments et des Affaires rurales de l'Ontario par l'entremise du CSA. Le soutien des programmes en matière d'agriculture est assuré par l'Ontario Farm Environmental Coalition et la mise en œuvre locale des programmes est assurée par l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario. Le CSA a été conçu pour favoriser l'amélioration des pratiques environnementales dans le secteur agricole de l'Ontario et positionner l'industrie agricole canadienne comme chef de file mondial au chapitre du respect de l'environnement.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent de concert avec la communauté agricole afin d'élaborer de nouveaux programmes environnementaux conformes aux priorités sociales définies par l'accord-cadre Cultivons l'avenir.



# Histoires de réussite en environnement

## L'amélioration des pratiques environnementales contribue à préserver la qualité de l'air, de l'eau, des sols...

Partout en Ontario, les producteurs apportent des changements afin d'atténuer l'impact des activités agricoles sur l'environnement à l'aide du programme de PEF.

« Les agriculteurs de l'Ontario se sont montrés extrêmement coopératifs lors de l'évaluation des risques environnementaux sur leurs terres, souligne Geri Kamenz, président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario. Ils ont ensuite adopté des pratiques de gestion bénéfiques en réponse aux préoccupations soulevées. Cet engagement témoigne de l'éthique environnementale de la communauté agricole ».

Par le biais du programme de PEF, les producteurs identifient les aspects positifs de leur exploitation au plan environnemental, définissent les risques potentiels par ordre de priorité et utilisent des outils et des techniques qui permettent de gérer ces risques. Une fois que le PEF a été passé en revue par les pairs et jugé adéquat, les producteurs peuvent soumettre une demande de financement participatif couvrant 30 à 50 pour cent des frais admissibles en fonction d'une liste de 36 pratiques de gestion bénéfiques (PGB). Ces PGB peuvent inclure, notamment, la mise en place d'un brise-vent ou l'amélioration de l'approvisionnement en eau.

Dans sa PEF, Wridgeview Greenhouses, à proximité de Harrow, a mis l'accent sur l'amélioration de la récupération des nutriments et sur l'irrigation. « Nous avons installé un système surélevé qui nous permettra de recueillir et éventuellement réutiliser 30 pour cent de notre solution nutritive, ce qui est bénéfique à la fois pour nous et pour l'environnement », explique Rodney Wright, agriculteur de cinquième génération.

Larry et Judy Chanda, qui possèdent un élevage de 125 veaux de naissage près de Delhi, ont bénéficié du financement participatif au titre du programme de PEF pour améliorer leurs installations de stockage de pesticides, mettre en place un système de pâturage tournant et construire un système pour ramasser le trop-plein de fumier.

« Le programme de PEF nous a aidé à établir des priorités et à financer certaines des améliorations que nous voulions apporter, mentionnent-ils. Nous l'avons considéré comme un outil nous permettant d'améliorer notre entreprise agricole ». Plusieurs programmes d'amélioration à frais partagés sont offerts aux producteurs de l'Ontario dans des régions spécifiques. Par exemple, dans la moraine d'Oak Ridges, qui s'étend de la rivière Trent du comté Northumberland jusqu'à l'escarpement du Niagara, les producteurs admissibles peuvent recevoir un financement participatif combiné pouvant couvrir jusqu'à 90 pour cent des frais dans neuf catégories de PGB.

Colleen Moore et Bill Graham, producteurs de la moraine d'Oak Ridges qui possèdent un élevage de veaux de naissage de 110 acres près de Harwood, ont reçu une aide financière pour trois projets : un système de dérivation de l'eau potable, un nouveau puits et un nouvel abreuvoir permettant d'utiliser l'eau de façon plus efficace et d'assurer une meilleure isolation.

« La décision d'un agriculteur d'investir du temps et de l'argent dans ces initiatives repose d'abord sur les avantages pour les animaux d'élevage et sur la simplification des travaux agricoles, précise Colleen. Les bienfaits pour l'environnement sont un plus, mais ils sont secondaires ».

Des études et des sondages récents sur l'adoption des PGB révèlent que les producteurs qui adhèrent à des pratiques de gérance environnementale bénéficient d'avantages au plan économique. Selon une évaluation économique des PGB associées aux nutriments culturaux menée par le George Morris Centre, à Guelph, l'analyse des sols et la planification de la gestion des nutriments constituent les PGB les plus rentables, précédées des pratiques de culture minimale et des pratiques antiérosives.

La plupart des projets du CSA ont permis de faire des découvertes qui peuvent être mises à profit ailleurs. Par exemple, un projet de démonstration de la « dispersion en sandwich » dans la région de la rivière Upper Thames (qui consistait à utiliser des copeaux de bois pour protéger la nappe phréatique peu profonde), commandité par le Programme de couverture végétale du Canada, a constaté une réduction globale de 50 pour cent du taux de nitrate. Un projet d'irrigation dans la région de Niagara, commandité par le Programme d'approvisionnement en eau Canada-Ontario, consiste à élaborer un système d'irrigation pour les cultivateurs de raisins, les cultivateurs de fruits fragiles, les serricultures et les pépinières.

Pour E.D. Smith Cherry Farm, une exploitation d'auto-cueillette dans la péninsule de Niagara, le PEF s'est révélé utile pour mettre au point des processus pour l'analyse des sols et des plantes, le paillage, la mesure de l'humidité du sol et le contrôle des espèces sauvages.

« La gérance environnementale est très importante pour nous, souligne Norm Herbert, gestionnaire agricole chez E.D. Smith. En tant qu'agriculteurs, nous avons la responsabilité de préserver et d'améliorer les sols, d'assurer la qualité de l'eau et son approvisionnement, d'utiliser les matières dangereuses judicieusement et prudemment, et de respecter la diversité de la nature ».

# Cultivons l'avenir
## GRE : nouvelle série de programmes

Les nouveaux programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) sont les premiers programmes déployés au titre de l'accord-cadre Cultivons l'avenir. Cette nouvelle série de mesures remplace le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) par de nouveaux programmes plus adaptés, prévisibles et qui se prêtent davantage à un concours bancaire pour les agriculteurs.

### PARMI LES NOUVELLES MESURES, ON RETROUVE :

**Agri-investissement**, un compte d'épargne pour les producteurs appuyé par les gouvernements qui offre une protection contre les baisses de marge légères ou importantes et permet d'effectuer des investissements qui contribuent à réduire les risques ou à accroître le revenu marchand. Agri-investissement remplace la protection prévue antérieurement par le PCSRA en ce qui a trait aux baisses de marge de moins de 15 pour cent. Chaque année, les producteurs effectueront un dépôt dans un compte Agri-investissement et recevront une contribution équivalente de la part du gouvernement fédéral et des provinces.

Le gouvernement du Canada offre 600 millions de dollars pour l'ouverture de comptes Agri-investissement afin d'aider les producteurs pendant la période de transition menant à la mise en œuvre de la nouvelle série de programmes de gestion des risques de l'entreprise.

**Agri-stabilité** vient en aide aux producteurs lorsque ceux-ci subissent des pertes importantes de revenu agricole. Le programme offre une protection contre les baisses de marge de plus de 15 pour cent du revenu moyen, lequel est basé sur les années précédentes. Le programme Agri-stabilité, tout comme Agri-investissement, remplace la protection prévue antérieurement par le PCSRA. Il est basé sur la marge du programme et la marge de référence.

La marge du programme représente votre revenu admissible moins les dépenses admissibles au cours d'une année, avec des rajustements pour la variation des débiteurs, des créditeurs et des stocks. Ces rajustements sont effectués en fonction des renseignements que vous avez soumis dans votre formulaire harmonisé d'Agri-stabilité. La marge de référence représente la moyenne de vos marges de production de trois des cinq dernières années (le calcul ne tient pas compte de la marge la plus faible ni de la plus élevée).

**Agri-protection** est un programme d'assurance contre le manque à produire attribuable à des risques spécifiés (intempéries, organismes nuisibles, maladies). La couverture du programme englobe maintenant un plus grand nombre de produits, tels que les animaux d'élevage et des cultures horticoles additionnelles. En vertu de ce programme, les producteurs paient des primes afin de protéger leurs produits. Les producteurs obtiennent un paiement quand ils subissent une perte de production pendant l'année.

**Agri-relance** est un cadre d'aide en cas de catastrophe qui prévoit une approche coordonnée permettant aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'intervenir dans les meilleurs délais pour combler les vides laissés par les autres programmes. Les gouvernements ont jusqu'à présent réagi à ces catastrophes au cas par cas. Cette façon de faire crée de l'incertitude chez les agriculteurs, qui doivent attendre que les gouvernements décident si des mesures d'aide sont possibles et de l'ampleur de ces mesures, le cas échéant. À l'occasion de leur réunion du 17 novembre 2007, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont convenu des modalités d'Agri-relance, un cadre d'aide en cas de catastrophe qui permet de veiller à ce que les producteurs touchés par des catastrophes naturelles de petite envergure reçoivent une aide rapide et coordonnée pour qu'ils puissent reprendre leurs activités dans les plus brefs délais.

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux ont également souligné que les gouvernements travailleraient ensemble pour répondre aux besoins des producteurs en cas de catastrophe de plus grande envergure. Les mesures à adopter seraient alors déterminées au cas par cas.

---

Les programmes de la série GRE sont complémentaires et permettent aux producteurs de bénéficier d'une protection optimale dans différentes situations. Alors que le programme Agri-protection couvre les pertes de production et que le programme Agri-stabilité protège contre la baisse des marges, les deux programmes sont étroitement liés; les producteurs sont donc encouragés à adhérer aux deux programmes.

En Ontario, les programmes Agri-stabilité et Agri-protection sont mis en œuvre par Agricorp, un organisme provincial.

**Pour de plus amples renseignements sur les programmes Agricorp, composez le 1-877-838-5144 ou visitez le site Web au www.agricorp.com.**

**Pour de plus amples renseignements sur le programme Agri-investissement, composez le 1-866-367-8506 ou visitez le www.agr.gc.ca/agriinvestissement.**

---



























